
BADMINTON SCOLAIRE RESEAU DU SPORT ÉTUDIANT DU SAGUENAY—LAC-ST-JEAN

Règlements spécifiques 2023-2024

1. FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

- 1.1 La ligue opérera sur une base de rencontres périodiques soit sous forme de tournoi à la ronde.
- 1.2 Les quatre zones seront regroupées à chacune des rencontres; elles auront donc la possibilité de jouer l'une contre l'autre à cinq reprises au cours de la saison.
- 1.3 Dans le but d'augmenter l'efficacité du déroulement d'une rencontre;
 - 1.3.1 Identifier (nom et numéro de téléphone) un responsable pour chacune des zones.
- 1.4 Catégories d'âge 2023-2024 :

Benjamine : du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2011
Cadet : du 1^{er} octobre 2007 au 30 septembre 2009
Juvénile : du 1^{er} juillet 2005 au 30 septembre 2007

2. RÉPARTITION DES ZONES

Les quatre zones seront réparties comme suit:

- | | |
|---------------------------|----------------------------------|
| 1. Zone de la Jonquière: | C.S.S. de la Jonquière/Riverside |
| 2. Zone Rives-du Saguenay | C.S.S.des-R-D-S/Sémi.Chicoutimi |
| 3. Zone Lac St-Jean: | C.S.S. du Lac St-Jean/S.M.R.C. |
| 4. Zone Pays-des-Bleuets | C.S.S. Pays-des-Bleuets |

3. FORMATION DES ÉQUIPES

Les athlètes devront être de catégorie benjamine, cadette ou juvénile. **Un maximum de 40 joueurs par zone de catégorie juvénile et cadette.** La classe benjamine sera ouverte.

Il y aura la possibilité de combler les places laissées vacantes par les commissions scolaires. Donc une commission qui remplira les 40 places disponibles en cadet et en juvénile pourra avoir accès aux places laissées vacantes par les autres commissions scolaires. Nous diviserons le nombre de places disponibles de manière équitable entre les différentes commissions scolaires qui auront atteint les 40 joueurs.

4. RESPONSABLE DES PARTIES IMPLIQUÉES

Centre de services scolaire et écoles indépendantes:

- Assurer la coordination des athlètes et la disponibilité des plateaux de compétition.
- Voir à déléguer un responsable lorsqu'une rencontre se tient dans ses murs.
- Voir à ce que les athlètes inscrits soient conformes aux règlements généraux du sport étudiant.
- Voir à ce que les athlètes soient bien encadrés lors des différentes rencontres.
- Voir à remplacer les athlètes absents.
- Voir à s'entendre avec les autres membres d'une même zone afin de présenter les athlètes participants.
- Voir à percevoir les différents coûts relatifs à la participation de leurs athlètes: inscription, transport, etc.
- Voir à rendre les plateaux disponibles pour les rencontres et cela sans aucun frais
- Pour être en mesure d'accueillir un tournoi de badminton, l'école devra avoir un minimum de 8 terrains règlementaires en benjamin et un minimum de 12 terrains règlementaires en cadet et juvénile.

5. RSEQ SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

- Assurer la coordination technique de la ligue.
- Voir à recruter le responsable technique pour les différentes rencontres et à assurer sa présence à l'heure et à la date prévue.
- Voir à compléter les tableaux d'inscription des athlètes participants provenant des différentes zones.
- Voir à ce que le responsable de plateau fasse respecter l'horaire des matchs, cumule les résultats et s'assure de la bonne tenue de l'événement.
- Voir à fournir les volants nécessaires à la rencontre.
- Voir à assurer la diffusion de l'information dans le réseau scolaire et les médias régionaux.
- Voir à établir le calendrier des activités en collaboration avec les partenaires impliqués.
- Voir à administrer les argents de la ligue.
- Voir à trouver les plateaux nécessaires à la tenue des événements.
- Voir à recevoir et coordonner les inscriptions des équipes participantes.
- Voir à préparer l'horaire des matchs des rencontres.
- Voir à percevoir le coût d'inscription des athlètes.
- Voir à assurer la concertation entre les différentes instances impliquées.

6. COÛT DE PARTICIPATION

- 6.1 Un coût par athlète sera chargé à l'école pour chaque participant.
- 6.2 Chaque équipe sera responsable des coûts de transport et de nourriture inhérents à chaque rencontre.
- 6.3 Les sommes demandées serviront à défrayer les frais relatifs aux responsables, à l'achat des volants et des récompenses.

7. ENCADREMENT DES ÉQUIPES

- 7.1 Lors des rencontres, chaque école devra être accompagnée d'au moins un entraîneur par site.
- 7.2 Les entraîneurs seront responsables du comportement de leurs athlètes selon le code d'éthique et du respect des différents règlements relatifs à la compétition.

8. VOLANT UTILISÉ

- 8.1 Le volant officiel, lors des rencontres de la ligue scolaire régionale, sera le Yonex Mavis 350.
- 8.2 Les volants de la rencontre seront fournis par le RSEQ.

9. INSCRIPTION LORS DES RENCONTRES

Dans le but d'éviter les retards qu'entraîne l'envoi des inscriptions au bureau du RSEQ, vous devrez procéder aux étapes suivantes;

9.1 Le responsable de chaque école devra expédier, par courriel les inscriptions de leur délégation du commissaire de la ligue avant la date limite d'inscription fixée par celui-ci. Si ce délai n'est pas respecté, l'école en question ne pourra participer au tournoi.

9.1.1 Les athlètes devront être inscrits sur S1 7 jours ouvrables avant le premier tournoi.

9.2 Lors d'un changement de joueur imprévu (blessure, etc...) après la date limite l'inscription, le responsable des sports en informe le responsable au RSEQ pour qu'il puisse ajuster l'horaire de tournoi. Aucun nouveau joueur n'est admis.

9.3 Tout nouvel athlète ajouté pour le dernier tournoi pourra participer, cependant il ne sera pas considéré dans le classement cumulatif.

10. RÈGLEMENTS OFFICIELS EMPLOYÉS

10.1 Les règlements officiels de la Fédération québécoise de badminton seront employés à l'intérieur de la ligue.

10.2 L'arbitrage sera assumé par les athlètes eux-mêmes. En cas de litige voici la procédure à suivre :

10.2.1 En aucun temps, l'entraîneur ne doit se présenter sur le terrain pour avertir le joueur à un manquement à un règlement spécifique de jeu (comme le service). Ce rôle revient au joueur.

10.2.2 Aller avertir le responsable du tournoi et/ou l'arbitre en chef présent qui devra régler le litige.

10.2.3 Si le responsable du tournoi n'est pas capable de régler le litige, il devra faire venir les deux (2) entraîneurs en cause pour que ceux-ci prennent position. Ils pourront à ce moment donner des avis au responsable de tournoi mais en aucun temps n'auront des pouvoirs de décisions. La décision finale revient au responsable de tournoi.

10.2.4 Afin d'avoir des éclaircissements sur la situation, les deux (2) entraîneurs et le responsable de plateaux pourront consulter le ou les joueurs en causes.

11. ÉPREUVE INDIVIDUELLE

- 11.1 Le but de l'exercice est de rassembler les athlètes de même force. Pour ce faire, les institutions auront à participer à cinq tournois durant la saison. À chaque tournoi les athlètes seront répartis dans les sections disponibles; par catégorie et par force.
- 11.2 L'objectif pour chaque athlète sera de terminer avec le plus grand nombre de points possible à la fin de l'année.
- 11.3 À chaque tournoi l'athlète est appelé à participer à l'épreuve individuelle. Les épreuves en simple se dérouleront en avant-midi et les épreuves de double en après-midi.
- 11.4 Dans les catégories qui se jouent en « draw », une consolation se tiendra entre les joueurs ayant perdu leur premier match. Toutefois, la partie supplémentaire n'influencera pas le classement.
- 11.5 Pour chaque catégorie, la ligue divisera les athlètes dans des niveaux de force différents, soit le niveau 2, le niveau 2b et le niveau 2c. La quantité d'athlètes dans un niveau de force sera établie **en fonction du nombre d'inscription**.
- Le nombre de niveau de force et la répartition des joueurs dans les niveaux de force différents se feront selon le nombre de joueurs inscrits et leur calibre de jeu.
 - Les catégories cadettes et juvéniles en féminin seront abolies. Il y aura une classe féminine et les athlètes devront être classés par niveau de force. Donc, les filles cadettes vont jouer contre les juvéniles. Les benjamines restent seules et peuvent être surclassées dans la catégorie féminine.
 - Pour la classification des joueurs, le tournoi 1 sert de tampon pour tous les joueurs, mais au deuxième tournoi les entraîneurs doivent classer leurs joueurs. Après ce tournoi, il n'est plus possible de changer de niveau de force.
 - Lorsqu'un jeune gagne un niveau de force, il devra automatiquement changer de niveau de force. (le jeune gagne le niveau de force 2b il doit aller dans le niveau 2). Pour aller dans un niveau de force inférieure, le joueur en question doit terminer en dernière position de son niveau.

11.6 Systeme de classement

Un tournoi à la ronde sera disputé dans chaque section. Ce tournoi permettra à l'organisation de faire un pré-classement par section de un à cinq.

11.7 Ce pré-classement servira à établir le classement final du niveau de force. Afin de déterminer la première et deuxième position du niveau, les athlètes ayant terminé en première position de leur section s'affronteront.

11.8 Aucun ajout de nouveaux joueurs ni de changement de niveau de force ne seront acceptés le matin du tournoi. Seuls les absents pourront être remplacés. Il y aura un maximum de 5 changements autorisés par zone lors de la réunion le matin.

Note : En catégorie individuelle, il n'y aura pas de distinction au niveau des joueurs de même institution. Les athlètes d'institution identique pourraient s'affronter durant la compétition.

12. **CAS D'ÉGALITÉ**

En cas d'égalité vous devrez suivre les procédures suivantes dans l'ordre :

- 1- Le résultat du match ou les parties entre le ou les athlètes concernés.
- 2- L'athlète/équipe ayant le meilleur quotient de **matches gagnés/perdus**, tenant compte des matches joués entre les joueurs/équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement ;
- 3- L'athlète/équipe ayant le meilleur quotient de **parties gagnées/perdues**, tenant compte des matches joués entre les joueurs/équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement ;
- 4- L'athlète/équipe ayant le meilleur quotient de **points pour/contre**, tenant compte des parties jouées **entre les joueurs/équipes à égalité**, se verra attribuer le meilleur classement ;
- 5- L'athlète/équipe ayant le meilleur quotient de **points pour/contre**, tenant compte de toutes les **parties de la ronde**, se verra attribuer le meilleur classement ;
- 6- De disputer une partie supplémentaire normale c'est-à-dire une (1) partie de 21 points.

13. CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

13.1 Participation

Pour l'attribution des bannières de ligue, le responsable va cumuler les points des **16 meilleurs** joueurs en simple et les **16 meilleurs** en double et mixte de chaque zone. L'équipe, à la fin de la saison, avec le plus de points remportera la bannière. Voici la façon de distribuer ces points :

<u>Division 2</u>	<u>Division 2-b</u>	<u>Division 2-c</u>
1 ^{er} => 40 points	1 ^{er} => 30 points	1 ^{er} => 20 points
finaliste => 38 points	finaliste => 28 points	finaliste => 18 points
2 ^{ième} => 35 points	2 ^{ième} => 25 points	2 ^{ième} => 15 points
3 ^{ième} => 34 points	3 ^{ième} => 24 points	3 ^{ième} => 14 points
4 ^{ième} => 33 points	4 ^{ième} => 23 points	4 ^{ième} => 13 points
5 ^{ième} => 32 points	5 ^{ième} => 22 points	5 ^{ième} => 12 points

Note : Le premier tournoi servira de classement, les points compteront pour 10% de la saison. Une pondération sera effectuée pour chaque tournoi.

Les places comblées disponibles par les différentes zones ne comptabiliseront pas dans le système de pointage (ces joueurs deviendront indépendants). Le but est de permettre au maximum de jeunes de participer au tournoi. Pour l'inscription au tournoi, il y aura une fiche pour la délégation des 40 joueurs et une fiche pour les substitués.

14. RÉSULTATS

Les statistiques de la rencontre devront être compilées par le responsable des compétitions. Le RSEQ s'occupera de compléter et de diffuser l'information.

14.1 Le responsable de la compétition devra faire parvenir les tableaux complétés du tournoi pour les différentes épreuves.

15. RESPONSABLE DE TOURNOI

Le RSEQ s'engage à fournir des responsables pour chaque tournoi.

16. ATTITUDE À ADOPTER LORS DES RENCONTRES

Les entraîneurs d'une zone doivent être;

- Responsables de leur délégation;
- Informer leurs athlètes du fonctionnement de la ligue;
- Sécuriser les athlètes;
- Faire preuve de compréhension pour les éventuels problèmes qui peuvent survenir;
- Être tolérants aux difficultés;
- Être présents et attentifs dans l'appel des matchs.

17. HORAIRE DE LA RENCONTRE

9 h 00	Arrivée des délégations
9 h 00	Réunion des entraîneurs et élaboration des sections avec le responsable de la rencontre
9 h 30	Début de la rencontre
16 h 00	Départ des délégations

(Certains tournois pourraient débiter à 9h30 en raison des lieux physiques entre les écoles qui accueillent)

À moins de raisons majeures (tempête, accident etc.), aucun retard n'est accepté. **L'équipe qui n'est pas présente à 9h30 perdra sa première partie par forfait.** La décision revient au responsable de la table de contrôle.

18. ALIMENTATION ET VESTIAIRE

Si possible, il y aura une cantine en opération lors des rencontres. Nous vous suggérons fortement de demander aux athlètes qu'ils apportent leur lunch pour le dîner. Il est également conseillé que chaque athlète apporte un cadenas.

19. CODE VESTIMENTAIRE

- Il est obligatoire pour les athlètes d'être identifiés à leur école. **Un jeune n'étant pas identifié à son école perd automatiquement toutes ses parties par forfait.**
- La tenue vestimentaire doit respecter l'éthique généralement reconnue dans la pratique de cette discipline. Les vêtements blancs ne sont pas obligatoires toutefois, un chandail et un pantalon court discret de couleur claire et sans extravagance sont un costume approprié. Le responsable du tournoi verra à faire appliquer et respecter ce règlement.
- N.B.: Casquette, chandail camisole, survêtement et chandail affichant des visuels inappropriés ne sont pas autorisés.

- Les entraîneurs devront porter un chandail à l'effigie de leur école. Ils devront être identifiés en tout temps à leur école. Ils devront respecter le code vestimentaire des joueurs (pas de casquettes, pas de camisoles, etc.). Lorsqu'il y aura un avertissement le responsable des sports recevra une lettre du RSEQ.

20. RÉCOMPENSES

Une bannière à l'effigie du RSEQ sera remise aux zones championnes pour le classement cumulatif de chacune des catégories. Une bannière sera aussi remise à la zone championne du Championnat ainsi que des médailles pour les athlètes gagnants les différentes épreuves. Les bannières et médailles seront remises à la cérémonie de fermeture du Championnat régional.

21. PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Un joueur doit obligatoirement jouer un tournoi dans sa catégorie pour pouvoir participer au championnat régional dans cette catégorie. (ex. il doit jouer un tournoi en cadet masculin avant de se faire surclasser en juvénile masculin).

Les joueurs devront participer à **40%** des tournois de la saison (**2 tournois sur 5**) pour avoir accès au championnat régional. Seul un billet du médecin pourra permettre d'accepter un jeune au championnat régional avec une participation de moins de **40%** de la saison.

HORAIRE DE CHAMPIONNAT (PROVISOIRE)

8h30 Arrivée des délégations
9h00 Réunion des entraîneurs
9h30 Début des compétitions: qualifications
11h30 Début des éliminatoires : demi-finales et Bronze
13h00 Finales Benjamin
13h45 Finales Cadet
14h30 Finales Juvénile
15h30 Cérémonie clôture
16h00 Départ des délégations

22. PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT PROVINCIAL

Les athlètes qui se classeront lors du championnat scolaire régional de badminton se mériteront la chance de participer au championnat provincial. Tous les jeunes devront être identifiés SAGUENAY—LAC-ST-JEAN dans les championnats provinciaux, le RSEQ produira un chandail de délégation

24. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Système de pointage en badminton

- Une partie consiste en une (1) manche de 21 points pour toutes les épreuves (incluant le simple féminin);
- Le gagnant d'un échange remporte un point (peu importe le serveur);
- S'il y a égalité à 20-20, deux points d'écart sont nécessaires pour remporter la manche;
- S'il y a toujours égalité à 29-29, le gagnant de l'échange suivant (30e point) remporte la manche (manche de 30 points maximum)
- Le gagnant d'une manche débute comme serveur la manche suivante;
- Lorsque qu'un joueur atteint la marque de 11 points, une pause de 60 secondes est accordée aux joueurs;
- Une pause de deux minutes est accordée entre les manches;
- Lors de ces pauses, l'intervention de l'entraîneur est acceptée, mais les joueurs ne peuvent quitter l'aire de jeu, sauf si l'arbitre a accordé l'autorisation;
- En double, l'équipe n'a qu'un seul service (le tableau à la page suivante démontre les mécanismes de changements de zones au service et de réception pour les épreuves de double).

Partie de double entre A&B opposés à C&D. A&B ont remporté le tirage au sort et décident de servir. A servira à C.

Déroulement de la partie	Pointage	Positions des équipes	Positions des équipes	Zone de service d'où le service est effectué	Serveur et receveur	Gagnant de l'échange
(début de la manche)	0-0	C B	D A	Le pointage de A&B étant pair, le service sera fait de la zone de service droite	A sert à C	A&B
A&B ont remporté l'Échange. A&B changent de zone de service et C&D demeurent dans leur zone	1-0	C A	D B	Le pointage de A&B étant impair, le service sera fait de la zone de service gauche	A sert à D	C&D
C&D ont remporté l'Échange et le droit de servir. Les positions demeurent les mêmes	1-1	C A	D B	Le pointage de C&D étant impair, le service sera fait de la zone de service gauche	D sert à A	A&B
A&B ont remporté l'échange et le droit de servir. Les positions demeurent les mêmes	2-1	C A	D B	Le pointage de A&B étant pair, le service sera fait de la zone de service droite	B sert à C	C&D
C&D ont remporté l'échange et le droit de servir. Les positions demeurent les mêmes	2-2	C A	D B	Le pointage de C&D étant pair, le service sera fait de la zone de service droite	C sert à B	C&D
C&D ont remporté l'échange. C&D changent de zones de service et A&B demeurent dans leur zone	3-2	D A	C B	Le pointage de C&D étant impair, le service sera fait de la zone de service gauche	C sert à A	A&B
A&B ont remporté l'échange et le droit de servir. Les positions demeurent les mêmes	3-3	D A	C B	Le pointage de A&B étant pair, le service sera fait de la zone de service gauche	A sert à C	A&B
A&B ont remporté l'échange. A&B changent de zone de service et C&D demeurent dans leur zone	4-3	D B	C A	Le pointage de A&B étant pair, le service sera fait de la zone de service droite	A sert à D	...

ÉTHIQUE DE L'ENTRAÎNEUR

Le Réseau du sport étudiant du Québec fait la promotion de l'éthique sportive pour tous les participants aux activités de son réseau.

Non seulement l'entraîneur doit s'assurer de faire respecter le code d'éthique du participant par ses joueurs, il doit également favoriser le code d'éthique de l'entraîneur et s'en inspirer quotidiennement.

L'ÉTHIQUE DE TOUT BON ENTRAÎNEUR DU SPORT ÉTUDIANT PASSE PAR:

**LE RESPECT DES ATHLÈTES
L'ESPRIT SPORTIF
L'INTÉGRITÉ
LA RESPONSABILITÉ
LA CONDUITE PERSONNELLE**

LE RESPECT DES ATHLÈTES C'EST:

- Considérer chaque athlète avec respect et équité dans le contexte des activités sportives, sans égard au sexe, à la race, au pays d'origine, au potentiel physique, au statut socio-économique ou à toute autre condition.
- Agir dans le meilleur intérêt des athlètes du point de vue de leur épanouissement total.
- Tenir compte que le développement de la personne prime sur le développement du sport.
- Privilégier la réussite scolaire des athlètes dans votre poursuite d'objectifs sportifs.
- Prendre des décisions raisonnées face à la participation d'un athlète lorsqu'il est blessé ou dans toute autre situation où sa participation pourrait nuire à son développement.
- Être conscient de la pression qui pèse constamment sur les athlètes (sport, école, famille...).

L'ESPRIT SPORTIF C'EST:

- Connaître et respecter les règles écrites et non-écrites de votre sport.
- Respecter toutes les décisions des arbitres sans jamais mettre en doute leur intégrité.
- Considérer la victoire et la défaite comme une conséquence du plaisir de jouer.
- Respecter les athlètes, entraîneurs et partisans des autres équipes et exiger un comportement identique de vos athlètes.
- Reconnaître dignement la performance de l'adversaire dans la défaite.
- Accepter la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire.

L'INTÉGRITÉ C'EST:

- Faire preuve d'honnêteté envers les athlètes, le sport, les autres membres de votre profession et la population.
- Honorer vos engagements écrits et verbaux face aux athlètes et à l'établissement.
- Refuser de gagner par des moyens illégaux ou par tricherie.
- Éviter toute fausse représentation quant à votre niveau de compétence.
- Encourager vos athlètes à développer et maintenir l'honnêteté dans leurs relations avec les autres.

LA RESPONSABILITÉ C'EST:

- Contribuer à l'avancement de la profession par l'échange de ses connaissances et de son expérience avec ses collègues et les étudiants.
- Faire preuve de courtoisie, de franchise et de respect envers ses collègues.
- S'assurer que l'équipement et les installations sportives respectent le niveau de développement des athlètes et les principes de sécurité.
- Informer les athlètes des dangers inhérents à la pratique de votre sport.
- Informer les athlètes des dangers inhérents à la consommation de boissons alcooliques ou de drogues.

LA CONDUITE PERSONNELLE C'EST:

- Utiliser un langage précis sans injure ni expression vulgaire.
- Prendre conscience du pouvoir que détient l'entraîneur afin de respecter en totalité l'intégrité physique et mentale des athlètes.
- Véhiculer l'importance d'une bonne condition physique, en encourageant les athlètes à être en bonne forme physique tout au long de l'année.
- Projeter une image qui reflète les valeurs positives de votre sport et de l'entraîneur.

ÉTHIQUE DU PARTICIPANT

En tant que participant ou participante du sport étudiant, mon comportement a un impact majeur sur mon sport, mes coéquipiers, mes adversaires, mon entraîneur, mes partisans et sur moi-même.

PARTICIPER AU SPORT ÉTUDIANT, C'EST RESPECTER SON ÉTHIQUE SPORTIVE:

L'ESPRIT SPORTIF

LE RESPECT

LA DIGNITÉ

LE PLAISIR

L'HONNEUR

L'ÉTHIQUE SPORTIVE DU SPORT ÉTUDIANT:

" des comportements pleins de bon sens "

L'ESPRIT SPORTIF . . .

MOI, J'Y CROIS !!!

- Je respecte les règles du jeu.
- J'accepte toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.
- Je démontre un esprit d'équipe par une collaboration franche avec les coéquipiers et les entraîneurs.
- J'aide les coéquipiers qui présentent plus de difficultés.
- Je me mesure à un adversaire dans l'équité. Je compte sur mon talent et mes habiletés pour tenter d'obtenir la victoire.
- Je refuse de gagner par des moyens illégaux et par tricherie.
- J'accepte les erreurs de mes coéquipiers.

LE RESPECT . . .

MOI, J'Y CROIS !!!

- Je considère un adversaire sportif comme indispensable pour jouer et non comme un ennemi.
- J'agis en tout temps avec courtoisie envers les entraîneurs, les officiels, les coéquipiers, les adversaires et les spectateurs.
- J'utilise un langage précis sans injure.
- Je poursuis mon engagement envers mes coéquipiers, mon entraîneur et mon équipe jusqu'au bout.

LA DIGNITÉ . . .

MOI, J'Y CROIS !!!

- Je conserve en tout temps mon sang-froid et la maîtrise de mes gestes face aux autres participants.
- J'accepte la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire.
- J'accepte la défaite en étant satisfait de l'effort accompli dans les limites de mes capacités.
- J'accepte la défaite en reconnaissant également le bon travail accompli par l'adversaire.

LE PLAISIR . . .

MOI, J'Y CROIS !!!

- Je joue pour m'amuser.
- Je considère la victoire et la défaite comme une conséquence du plaisir de jouer.
- Je considère le dépassement personnel plus important que l'obtention d'une médaille ou d'un trophée.

L'HONNEUR . . .

MOI, J'Y CROIS !!!

- Je me représente d'abord en tant qu'être humain.
- Je représente aussi mon équipe, mon institution et mon association régionale de sport étudiant.
- Je véhicule les valeurs de mon sport par chacun de mes comportements.
- Je suis l'ambassadeur des valeurs du sport étudiant.

**La responsabilité de voir à l'application du code d'éthique du sport étudiant est
l'affaire de tous et toutes :**

**PARTICIPANT
ANIMATEUR
ÉDUCATEUR PHYSIQUE
CONSEILLER PÉDAGOGIQUE
DIRECTEUR DU SERVICE AUX ÉLÈVES
DIRECTEUR D'ÉCOLE
ADMINISTRATEUR DE LA FÉDÉRATION
ET DES CENTRES DE SERVICES
PERMANENT RÉGIONAL ET PROVINCIAL**



Annexes

**Politique d'annulation de
compétition**

Rapport d'évènement

Rapport d'accident

POLITIQUE D'ANNULATION DE COMPÉTITION

Compétition sur semaine:

Dans le doute de l'annulation, le responsable communique avec le responsable de du RSEQ Saguenay-Lac-St-Jean au (418) 543-3532. Après 16h00, communiquer avec le commissaire de la ligue. Une fois la décision prise d'annuler la compétition, le responsable du RSEQ Saguenay-Lac-St-Jean communique avec les responsables et/ou les entraîneurs et l'assignateur des arbitres.

Tournoi ou rencontre de fin de semaine:

Le responsable d'un événement doit communiquer avec le responsable du RSEQ Saguenay—Lac-St-Jean, et la décision d'annuler le tournoi ou la rencontre sera prise par ces deux personnes. La décision doit être prise au moins quatre heures avant le début de ce dernier.

Lorsqu'il décide d'annuler, il doit avertir le responsable du RSEQ au numéro d'urgence du réseau du sport étudiant.

Athlétisme
Cross-Country
Badminton
Football
Volleyball

} à déterminer

Basketball
Cheerleading
Hockey

} Stéphanie Tremblay 418-590-5845

S'il y a annulation le site Internet (www.saglac.rseq.ca) et la page Facebook en feront mention.

Dans le doute, l'équipe ou les équipes visiteuses peuvent communiquer avec le numéro d'urgence du RSEQ SLSJ avant le début de la compétition.

Les entraîneurs de l'école qui visite ont la responsabilité de s'assurer que son ou ses matchs ne sont pas annulés.

RAPPORT D'ÉVÉNEMENT

Présenté par : _____

École : _____

ÉVÉNEMENT			
<i>Date</i>		<i>Discipline</i>	
<i>Lieu</i>			
Personne(s) impliqué (es)			
Description de l'événement			

Témoin _____ Tél: _____

Témoin _____ Tél: _____

Responsable _____ Date _____

Le RSEQ vous encourage à compléter ce rapport d'accident pour tout incident survenu lors de vos activités. Veuillez le faire parvenir au RSEQ et le conserver celui-ci afin de pouvoir éventuellement répondre à toute demande ultérieure relative à l'accident (ex. : assurances).

RAPPORT D'ACCIDENT

IDENTIFICATION

Nom		Prénom	
Date de nais.		Adresse	
Ville		Code postal	
Téléphone			
Région du RSEQ		Institution	

INFORMATION SUR L'ACCIDENT

Lieu de l'accident	
Genre de blessure	
Détails de l'accident	
Cause de l'accident	

SOINS APPORTÉS

Soins apportés sur place					
Acheminé par ambulance	Oui		Non		Hôpital
Acheminé à la clinique médicale	Oui		Non		Clinique
Acheminé au domicile familial	Oui		Non		
Accompagnateur					
Recommandation de se rendre à l'hôpital	Oui		Non		
À la clinique médicale	Oui		Non		
Refusée par la victime	Oui		Non		

URGENCE SANTÉ (s'il y a lieu)

Contacté à	Heure		Minutes	
Arrivé à	Heure		Minutes	
Contacté par				

RAPPORT COMPLÉTÉ PAR :

Nom / Prénom (Écrire en lettres moulées)	
Fonction	
Signature	
Date	